



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 novembre 2023

Délibération n° 23C/07/07

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
31 octobre 2023		
Date de publication :	Statutaires : 77	Présents : 50
14 novembre 2023	En exercice : 77	Pouvoirs : 11 Votants : 61

Objet : Renouvellement de la convention n° 234087 avec SNCF Réseau concernant une canalisation souterraine sur la voie Ornoy-Villers - Boves, desservant le hameau de Warnavillers sur la commune de Rouvillers

L'an deux mil vingt-trois, le 8 novembre à 18h00, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Saint-Rémy en l'Eau, sous la présidence de Olivier DE BEULE, président.

Etaient présents :

M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, M. BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), MME BENABBAS Stéphanie, MM BIZET Régis, BONNEMENT Julien, BOURGETEAU Pascal, MMES BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CANDELLOT Bertrand, CARRE Christophe, CHOQUET Christophe, CONVERS Patrick, COULON Olivier, MME DA SILVA Isabelle, MM DE BEULE Olivier, DENEUFBOURG Xavier, MME DESMARESCAUX Sabrina (suppléante de M. WARME Philippe), MM DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, MMES DOLLEZ Colette, DUPRE Françoise (suppléante de MME BOULAS-DRETZ Sandrine), MM DOVERGNE Samuel, DUBOUIL Bernard, FARCE Philippe, MME FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HOEDT Jean-Michel, HUCHEZ Jean-Paul (suppléant de MME DUPONT Stéphanie), LEDENT Didier, LEFEVRE Jean-Charles, MME LEQUEN Astride, MM LEROY Gérard, MATTE Xavier, NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, PETIT Jean-Luc, RENAUX André, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, THEOPHILE Pascal, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, VERMEULEN Christèle, M. WAFFELAERT Eric.

Soit 50 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de la séance.

Etaient absents : M. BOURGEOIS Jérôme, FERNANDES Guylaine, FONTAINE Patrice, FOURNIER Alain, GAIGNON Christophe, GREVIN Régis, HAMOT Bertrand, LEFEBVRE Philippe, LEFEVRE François, MATRON Matthias, MICHEL Thierry, POINSARD Cédric, ROUSSEAU Cyril, SAINTE-BEUVE Nicolas, VALOIS Eric, VAUCHELLE Patrick.

Ont donné procuration :

MME BONNET Catherine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à MME DOLLEZ Colette (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME ERCOLANO Magali (Wavignies) à M. RENAUX André (Wavignies) ;
M. GESBERT Laurent (Royaucourt) à M. MATTE Xavier (Sains-Morainvillers) ;
M. HENNON Jean-Louis (Courcelles-Epayelles) à M. LEDENT Didier (Moyenneville) ;
MME LACOMBE Isabelle (Ravenel) à M. LEROY Gérard (Ravenel) ;
M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;
MME MOKRI Djamila (Maignelay-Montigny) à M. NAVARRO Julien (Maignelay-Montigny) ;
MME SOUDET Sylvie (Nourard le Franc) à M. DE BEULE Olivier (Gannes) ;
MME WALLON Christine (Maignelay-Montigny) à M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny)

A été élue secrétaire de séance : Colette DOLLEZ

Le syndicat des eaux de Pronleroy bénéficiait d'une convention très ancienne avec SNCF Réseau pour le passage d'une canalisation souterraine d'eau potable pour l'alimentation du hameau de Warnavillers. Cette convention a été transférée à la communauté de communes avec le transfert de la compétence « eau potable ».

SNCF Réseau nous a informés de la nécessité de renouveler cette convention pour en mettre à jour les modalités.

La nouvelle convention aura une durée de 20 ans. Elle est soumise au versement annuel d'une redevance d'occupation de 1 462,30 € HT, actualisée tous les ans suivant l'indice du coût de construction ; les impôts et taxes seront à la charge de la Communauté de communes.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la proposition de SNCF Réseau de renouveler la convention n°234087 pour le passage souterrain d'une canalisation d'eau potable sur la commune de Rouvillers - n° de parcelle B 009 - n° de ligne 232000 - n° PK 092+900,

Vu le projet de convention « conditions générales » et conditions particulières » joint en annexe à la présente délibération,

Considérant la nécessité de maintenir l'alimentation en eau potable aux habitants du hameau de Warnavillers sur la commune de Rouvillers,

Considérant la complexité technique et financière pour alimenter le hameau de Warnavillers via un autre réseau de distribution,

Sur proposition du président,

A l'unanimité des membres présents,

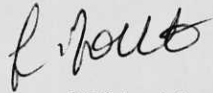
APPROUVE la convention d'occupation, non constitutive de droits réels, telle qu'annexée ;

AUTORISE le président à signer ladite convention avec la SNCF réseau pour une durée de 20 ans.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Colette DOLLEZ



Acte publié ou notifié le 14 novembre 2023

Le Président

Olivier DE BEULE

